

J ai payer un loyer de trop doit t elle le le rendre

Par anais0212, le 25/12/2013 à 09:16

Bonjour. Voila jai envoyer ma lettre en recommander pour donner mon preavis de trois mois mais quelque jours apres on ma di comme j avais le rsa que j avais le droit cas un mois du cou entre tant j ai payer le deuxieme mois et on a fait l etat des lieux de sorti le temps quel ce renseigne. Du coup ma proprietaire ma dit oui vous aviez raison vous avait le droit a un mois mais elle me dit comme on a signer l etat de sorti le deuxieme mois elle me rendra pas le loyee en trop a t elle le droit? Merci